audiodistrib

www.audiodistrib.fr
contact@audiodistrib.fr - 09 72 51 15 67

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE PROFESSIONNEL

À retourner complétée, signée et accompagnée des pièces demandées (section 10)

Version du 31/10/2026

N° client (réservé Audiodistrib) : _____

RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS - entreprises, commerçants, artisans, professions libérales, collectivités et acheteurs publics, agissant pour les besoins de leur activité. Les particuliers ne sont pas concernés par ce formulaire : ils commandent directement sur le site.

Merci de remplir lisiblement tous les champs. Une demande incomplète ne pourra pas être étudiée. L'ouverture d'un compte ne vaut pas octroi d'un encours : un encours n'existe que s'il est accordé par écrit par Audiodistrib (section 11).

2. IDENTITÉ DU CLIENT

Raison sociale		**Nom commercial / enseigne**	
Forme juridique		**Capital social**	€
SIREN		**SIRET (établissement)**	
N° TVA intracommunautaire		**Code NAF / APE**	
Date de création		**Effectif**	
RCS / RM (ville)		**Groupe d'appartenance**	

Qualité du client : ☐ commerçant (société commerciale, commerçant, artisan) ☐ non commerçant (profession libérale, association agissant pour son activité...) ☐ acheteur public

Adresse du siège social (celle du registre)	
Adresse de facturation (si différente)	
Adresse(s) de livraison + contraintes (hayon, rendez-vous, horaires, étage, accès)	
Site internet	

3. CONTACTS

Rôle	Nom et prénom / fonction	E-mail	Téléphone
Dirigeant (représentant légal)			
Contact achats			
Contact comptabilité / fournisseurs			
Contact logistique / réception			

E-mail DÉDIÉ à la réception des factures (obligatoire)		**Téléphone standard**	
Plateforme de réception des factures électroniques		**N° de bon de commande exigé sur facture ?**	☐ oui ☐ non

4. CLIENTS PUBLICS (ÉTAT, COLLECTIVITÉS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS)

SIRET de l'entité publique		**Code service Chorus Pro**	
N° d'engagement juridique (à rappeler sur chaque commande)		**Service ordonnateur**	

Les acheteurs publics règlent par virement, selon les règles de la commande publique : le prélèvement SEPA interentreprises décrit à la section 7 ne leur est pas applicable. Les factures sont déposées sur Chorus Pro avec le code service et le numéro d'engagement indiqués ci-dessus.

5. ACTIVITÉ, VOLUME PRÉVISIONNEL ET ENCOURS DEMANDÉ

Activité principale		**Vous êtes**	☐ revendeur / installateur ☐ utilisateur final

Audiodistrib est une marque de PLANETE TECHNOLOGIE, SARL au capital de 30 000 €, RCS Paris 418 407 862, 175 rue de Charonne, 75011 Paris, TVA FR45 418 407 862

CA du dernier exercice	€	**CA de l'exercice précédent**	€
Volume d'achat annuel prévu chez Audiodistrib	€ HT	**Produits / familles concernés**	
ENCOURS DEMANDÉ	€ HT	**Mode de règlement demandé**	☐ prélèvement SEPA interentreprises ☐ paiement à la commande ☐ LCR (sur accord écrit)

6. RÉFÉRENCES BANCAIRES ET FOURNISSEURS

Banque principale		**Agence (adresse)**	
Interlocuteur bancaire		**Téléphone**	

Référence	Société	Contact (nom, téléphone, e-mail)	Ancienneté de la relation
Fournisseur 1			
Fournisseur 2			

7. CONDITIONS DE PAIEMENT (IDENTIQUES POUR TOUS LES CLIENTS PROFESSIONNELS)

• **Première commande :** payable comptant, à la commande, avant expédition.

• **Encours :** un encours n'est accordé que par décision écrite de Audiodistrib et UNIQUEMENT si le client a signé le mandat de prélèvement SEPA interentreprises joint **ET** l'a fait enregistrer par sa banque. À défaut, et uniquement sur décision écrite de Audiodistrib, le règlement peut se faire par LCR domiciliée. L'encours est fixé par Audiodistrib et peut être révisé ou supprimé à tout moment ; une commande dépassant l'encours disponible est payable avant expédition.

• **Échéance :** 30 jours à compter de la date d'émission de la facture. Le prélèvement est présenté à l'échéance.

• **Pré-notification :** le montant et la date de chaque prélèvement sont notifiés au client (facture ou avis) au moins 2 jours ouvrés avant l'échéance. Ce délai réduit est expressément convenu entre les parties, par dérogation au délai de 14 jours calendaires applicable à défaut d'accord.

• **Rejet :** un prélèvement rejeté ou une LCR impayée constitue un impayé : il entraîne la suspension immédiate de l'encours et l'application des pénalités et de l'indemnité ci-dessous, ainsi que des mesures prévues par les CGV.

• **Retard de paiement :** toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, des pénalités au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture (art. L. 441-10 et D. 441-5 du code de commerce), sans préjudice d'une indemnisation complémentaire sur justificatifs. **Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.**

8. AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT

☐ **Le client** autorise Audiodistrib à faire réaliser une enquête de solvabilité le concernant (registres légaux, agences de renseignement commercial, banque) et à interroger et informer son assureur-crédit, qui pourra être destinataire des informations du présent formulaire et des incidents de paiement ;

☐ **Le client** s'engage à informer Audiodistrib par écrit, sans délai, de tout changement concernant : adresse (siège, facturation, livraison), dirigeant, actionnariat ou contrôle, ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, coordonnées bancaires (un nouveau mandat SEPA sera alors signé) ;

☐ **Le client** certifie l'exactitude et la sincérité des informations fournies et reconnaît qu'une information inexacte peut entraîner le refus ou la suppression de l'encours.

Données personnelles : les informations recueillies sont traitées par Audiodistrib pour l'ouverture et la gestion du compte, la prévention des impayés et le recouvrement ; elles peuvent être transmises à son assureur-crédit et à sa banque. Droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation : contact@audiodistrib.fr.

9. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

☐ **J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente de Audiodistrib, dans leur version en vigueur à la date de signature, ainsi que les conditions particulières du présent formulaire, qui prévalent en cas de contradiction : réserve de propriété jusqu'au paiement intégral, transfert des risques à la remise au transporteur, pénalités de retard et indemnité forfaitaire de 40 euros, clause pénale, attribution de juridiction au tribunal des activités économiques de Paris.**

Les CGV sont jointes au présent formulaire et consultables à tout moment sur https://www.audiodistrib.fr/cgv. Les conditions d'achat du client ne sont opposables à Audiodistrib que si elle les a expressément acceptées par écrit. Clause pénale : 10 % des sommes restant dues, huit jours après une mise en demeure restée sans effet. L'attribution de juridiction s'applique lorsque le client a la qualité de commerçant, y compris en référé, en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

10. SIGNATURE ET PIÈCES À JOINDRE

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : PLANETE TECHNOLOGIE conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix en principal et accessoires ; la remise d'un effet de commerce ne vaut pas paiement. Les risques sont transférés au client dès la remise des produits au transporteur. Cette clause, acceptée par écrit lors de l'ouverture du compte, s'applique à toutes les commandes passées par le client.

Nom et prénom du signataire		**Qualité / fonction**	
Fait à		**Le**	____ / ____ / _____
Signature		**Cachet de la société**	

☐ Le signataire déclare disposer du pouvoir d'engager la société (représentant légal, ou délégation de pouvoir à joindre).

Pièces à joindre : ☐ extrait Kbis de moins de 3 mois ☐ RIB à l'en-tête de la société ☐ pièce d'identité du signataire (supprimée après contrôle) ☐ mandat de prélèvement SEPA interentreprises signé (page suivante) ☐ CGV paraphées ☐ dernier bilan (si encours demandé supérieur à 5 000 € HT)

11. CADRE RÉSERVÉ À AUDIODISTRIB

Encours accordé	€ HT	**Date de la décision**	
Décision prise par		**Mode de règlement retenu**	☐ SEPA B2B ☐ LCR ☐ comptant
RUM attribuée		**N° de compte client Odoo**	
Contrôles effectués	☐ Sirene ☐ VIES ☐ Kbis ☐ enquête ☐ assureur-crédit	**Mandat enregistré par la banque du client**	☐ oui, le ___/___/_____

En l'absence de décision écrite renseignée dans ce cadre, aucun encours n'est accordé : toutes les commandes sont payables à la commande, avant expédition.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA INTERENTREPRISES (B2B)

Référence unique du mandat (RUM) (attribuée par le créancier)	
Identifiant créancier SEPA (ICS)	ICS : FR__ ___ _____ (renseigné par le créancier)

CRÉANCIER

Nom / dénomination sociale	PLANETE TECHNOLOGIE (SARL) - marque Audiodistrib
Adresse	175 rue de Charonne, 75011 Paris, France
Adresse de retour du mandat	Audiodistrib, 175 rue de Charonne, 75011 Paris - contact@audiodistrib.fr

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) PLANÈTE TECHNOLOGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PLANÈTE TECHNOLOGIE.
Ce mandat est dédié aux prélèvements SEPA interentreprises. Vous n'êtes pas en droit de demander à votre banque le remboursement d'un prélèvement SEPA interentreprises autorisé une fois que le montant est débité de votre compte. Vous pouvez cependant demander à votre banque de ne pas débiter votre compte jusqu'au jour de l'échéance.
Avant le premier prélèvement, le débiteur remet le présent mandat à sa banque et le fait enregistrer par elle (la banque du débiteur doit être informée de la signature de tout mandat interentreprises et vérifie, au premier prélèvement, l'existence du consentement et la validité du mandat).

DÉBITEUR (À COMPLÉTER - TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES)

Raison sociale du débiteur	
Adresse	
Code postal / Ville	
Pays	
IBAN	__ __ \| ____ \| ____ \| ____ \| ____ \| ____ \| ____ \| ___
BIC	_____

Type de paiement : ☐ **Paiement récurrent / répétitif** ☐ **Paiement ponctuel**

Nom du signataire		**Qualité**	
Fait à (lieu)		**Le (date)**	____ / ____ / _____
Signature et cachet			

Le signataire déclare être habilité à faire fonctionner le compte désigné ci-dessus pour ce type d'opération. La date de signature reste inchangée pendant toute la durée de vie du mandat.
Le montant et la date de chaque prélèvement sont notifiés au débiteur au moins 2 jours ouvrés avant l'échéance (délai réduit convenu entre les parties). Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès, d'effacement, de portabilité, de limitation et de rectification prévus par le règlement (UE) 2016/679 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en s'adressant par e-mail à contact@audiodistrib.fr.
Joindre un RIB. Retourner l'original signé à Audiodistrib et en remettre un exemplaire à votre banque.

ANNEXE OPTIONNELLE - ENGAGEMENT DE CAUTION

Acte séparé et facultatif, demandé uniquement sur décision écrite de Audiodistrib (par exemple pour une hausse d'encours). Il ne fait pas partie de la demande d'ouverture de compte.

Nom et prénom de la caution	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Débiteur garanti (raison sociale, SIREN)	
Montant maximal garanti, principal et accessoires (en chiffres)	€
Montant maximal garanti (en toutes lettres)	
Durée de l'engagement	

MENTION MANUSCRITE (article 2297 du code civil, en vigueur depuis le 01/01/2022)

À peine de nullité, la caution recopie elle-même, à la main, dans le cadre ci-dessous, la mention suivante en complétant les passages entre crochets (le montant en toutes lettres ET en chiffres ; en cas de différence, le cautionnement vaut pour la somme écrite en toutes lettres) :

« Je m'engage en qualité de caution à payer à PLANETE TECHNOLOGIE ce que lui doit [raison sociale du débiteur] en cas de défaillance de celui-ci, dans la limite de la somme de [montant en toutes lettres] euros ([montant en chiffres] €), en principal et accessoires, pour une durée de [durée]. Je reconnais ne pouvoir exiger de PLANETE TECHNOLOGIE qu'elle poursuive d'abord [raison sociale du débiteur] ou qu'elle divise ses poursuites entre les cautions. »

Mention recopiée de la main de la caution :

Fait à		**Le**	____ / ____ / _____
Signature de la caution			